

## **Éléments de correction de l'ECC n°6**

Evaluation des Connaissances & de la Compréhension

### **1) Qu'est-ce que la redistribution ? (/2)**

Transferts monétaires entre différentes catégories de la population. Sens étroit/sens large (0,5), horizontale (couverture risques sociaux) /verticale (réduire les inégalités « riches/pauvres ») (0,5), PRO (= impôts + CS) (0,5) financent services collectifs (0,25) et prestations sociales (0,25), PS française est d'origine assurantielle (bonus+0,5), fiscalité peut redistribuer au moment du prélèvement (bonus 0,5)

### **2) Montrez que les différents types d'impôts n'impliquent pas la même conception de la justice sociale. (/3)**

- Impôts forfaitaire (redevance) -> accroissent les inégalités relatives, et ne changent pas les inégalités absolues : juste car égalité du montant du prélèvement, mais injuste car accroissent les inégalités relatives.

- Impôts proportionnels (TVA, CSG) -> réduisent seulement les inégalités absolues : juste car égalité du taux de prélèvement mais injustes car ne réduisent pas les inégalités relatives (et sont régressives du fait de l'inégalité de propension à consommer et épargner entre les plus riches et les moins riches).

- Impôts progressifs (IRPP, ISF) -> réduisent les inégalités absolues et relatives : justes car réduisent les inégalités absolues et relatives mais injustes car tous les contribuables ne payent pas le même taux.

### **3) Montrez que l'égalité des chances est parfois contradictoire avec l'égalité des droits. (/2)**

Déf° égalité des chances et des droits (/1). Explication + exemple (1) : à l'école, compte tenu de l'inégalité de capital culturel des élèves selon leur origine sociale, traiter égalitairement les élèves revient à ne pas leur donner les mêmes chances de réussite. L'expérience de recrutement spécifique à Sciences Po Paris pour les bacheliers issus de lycées classés ZEP revient à traiter inégalement les candidats et donc à enfreindre l'égalité de droit (égalité des candidats devant le concours).

### **4) Les notions d'équité et d'égalité sont-elles synonymes ? (/2)**

L'équité ne se mesure pas, elle est un jugement subjectif fondé en valeur, alors que l'égalité se mesure objectivement par exemple avec le rapport interdéciles (D9/D1) ou le coefficient de Gini.

### **5) Énoncez les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour contribuer à la justice sociale. (/3)**

Fiscalité (0,5), protection sociale (0,5), services collectifs (1), mesures de lutte contre les discriminations (1).

### **6) Montrez que la couverture des risques sociaux en France correspond à de la redistribution horizontale. (/3)**

Déf° risques sociaux (0,5) avec des ex (0,5), déf° redistribution horizontale : qui ne vise pas à réduire les inégalités « riches/pauvres » (0,5), qualité démonstration (explication 1, illustration 0,5) : Les cotisations sociales sont une taxe proportionnelle aux salaires, et le montant de la retraite ou de l'allocation chômage est proportionnel au salaire : les salariés faiblement rémunérés auront une « petite » pension retraite et les salariés bien payés auront une « grosse retraite » (idem allocation chômage).

### **7) Après avoir présenté le document vous montrerez que le système fiscal français n'est que faiblement progressif. (/5)**

Présentation (1) : titre, source, date, type graph, légende, unité (faire comme si on présentait le document à un non-voyant).

Déciles de revenus (0,25), échelle abscisse non linéaire (0,5), valeurs relatives % et non absolues (0,25)

Lectures (1) : extraire des données chiffrées pertinentes pour répondre à la question.

Démonstration système progressif (1) mais faiblement (1) voire régressif (bonus 0,5)